

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2020 - (N° 2416)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 23

présenté par
Mme Anthoine et Mme Bazin-Malgras

ARTICLE 35

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.